

## **Epreuve orale d'Allemand - Langue obligatoire**

### **Filières MP - PC**

Alors que la session 2020 n'a pas comporté d'épreuves orales de langues, nous avons eu le plaisir en 2021 de retrouver des candidats passant l'épreuve obligatoire d'allemand. S'ils ont été moins nombreux que certaines années précédentes, ils sont généralement très bons et réjouissent le jury, parfois vraiment impressionné par tant d'aisance, de connaissances et de souveraineté dans cet exercice particulier d'oral.

Comme les années antérieures, cette épreuve se compose de deux parties qui durent 20 minutes en tout : dans un premier temps de 10 minutes, il s'agit de résumer (en 4-6 minutes) puis de commenter (en 4-6 minutes) une vidéo en allemand (qui, elle-même, dure entre 4 et 6 minutes), puis de se confronter dans la dizaine de minutes restantes à des questions posées par le jury. Les sujets des vidéos couvrent une multitude de champs possibles : l'intelligence artificielle comme destructrice d'emplois, la télémédecine, la protection des données dans les véhicules connectés, la pauvreté des personnes âgées, la Chine – un partenaire commercial difficile pour l'Allemagne, le problème de la déforestation etc.

Encore une fois, la qualité des candidats est la caractéristique de cet oral : le jury félicite les candidats de leur niveau d'allemand, de leur facilité à exposer clairement et intelligemment le document visuel et à répondre aux questions avec autant de pertinence, de naturel tout en fondant de manière convaincante certaines positions, par exemple, sur l'environnement, le dilemme morale / argent qui sont autant de questions qui se poseront nécessairement aux uns et aux autres. Qu'ils en soient remerciés ainsi que leurs préparateurs.

- La moyenne des 29 candidats français en filière MP est de 14,43 avec un écart-type de 3,04 et celle des 24 candidats en filière PC est de 14,13 avec un écart-type de 2,88.

Il n'en reste pas moins que le jury, enchanté par le contenu des prestations orales, est parfois las d'entendre des fautes de langue récurrentes, identiques d'une année sur l'autre. Considérant que la bataille des articles, des verbes de modalité, des verbes forts n'est pas encore perdue, nous signalons les erreurs qui suivent :

- articles : der Artikel, der Text, der Teil, der Anfang (am Anfang des Artikels), der Stoff, das Ende (am Ende des Textes), das Problem, das Thema, das Zentrum, die Arbeit, die Gefahr, die Welt, der Journalist (qui devient den / dem/ des Journalisten aux autres cas que le nominatif), die Leute qui est un pluriel (et ne prend pas de „n“, sauf au datif pluriel mit den Leuten, von den Leuten, mais für die / viele Leute). Ces termes sont employés dès les premières phrases de l'exposé mériteraient une attention particulière.

En effet, commencer un oral par une série de négligences ne fait pas bonne impression, même si le contenu est brillant !

- prépositions suivies de cas spécifiques : il existe des listes de prépositions suivies systématiquement de l'accusatif ou du datif. En général, les candidats les connaissent en théorie, il faudrait appliquer au cas par cas la règle.
- participes passés de verbes forts fréquents, comme entscheiden (hat entschieden), erkennen (hat erkannt), helfen (hat geholfen), treffen (hat getroffen), vergessen (hat vergessen) etc.
- les verbes de modalité – à la 3<sup>e</sup> personne du singulier : er kann/ er muss/ er will etc.
- les dates : im Jahre 2021, ou bien 2021

Aux candidats de 2022, le jury voudrait redire qu'une solide méthode, des connaissances de l'actualité et quelques références culturelles de l'aire germanophone, combinées à une langue et une fluidité correcte sont les clés du succès de cette épreuve. A tous, nous souhaitons bon courage !